

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2016

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS287

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 22, supprimer la seconde occurrence des mots :

« une convention ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.